

| | |
|-------------------------|--|
| Intitulé de l'UE | Technique d'expression et écriture professionnelle |
| Section(s) | - (2 ECTS) Bachelier Educateur Spécialisé en accompagnement psycho-éducatif - Cycle 1 Bloc 3 |

| Responsable(s) | Heures | Période |
|-----------------------|---------------|----------------|
| Maxence DELSAUT | 26 | Quad 2 |

| Activités d'apprentissage | Heures | Enseignant(s) |
|--|---------------|--|
| Technique d'expression et écriture professionnelle | 26h | Maxence DELSAUT Elise FRANCOIS Julie LEGA Barbara SCLAVON |

| Prérequis | Corequis |
|------------------|-----------------|
| | |

| Répartition des heures |
|---|
| Technique d'expression et écriture professionnelle : 10h de théorie, 16h de travaux |

| Langue d'enseignement |
|---|
| Technique d'expression et écriture professionnelle : Français |

| Connaissances et compétences préalables |
|---|
| Ce cours nécessite un réinvestissement des contenus des cours des blocs 1 et 2 : MLE/EDP ; MLE/EP; TEOE I, TEOE II et TEOE III. |

| Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES |
|---|
| Cette UE contribue au développement des compétences suivantes |
| <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer = Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique <ul style="list-style-type: none"> ◦ Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ◦ Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnels et la société ◦ Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ◦ Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ◦ Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ◦ Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels • Etre un acteur institutionnel et social engagé <ul style="list-style-type: none"> ◦ S'engager avec et pour les personnes dont il a la charge ◦ Assumer son rôle social et politique • Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne <ul style="list-style-type: none"> ◦ Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) |

- Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles

Objectifs de développement durable

Aucun

Acquis d'apprentissage spécifiques

- Mobiliser adéquatement la communication professionnelle tant orale qu'écrite.
- Maîtriser des activités éducatives fondées sur la parole, l'écriture ou la lecture ainsi que leur fondement théorique et méthodologique eu égard aux thématiques des ateliers d'écriture et de la narration de soi.

Contenu de l'AA Technique d'expression et écriture professionnelle

- Perfectionnement de l'apprentissage de tâches d'écriture relatives au secteur professionnel (et/ou stage).
- Lecture, analyse et production de discours oraux ou écrits en relation avec des thématiques professionnelles et la narration de soi
- Exposé, écoute et reformulation, débat, entretien.

Méthodes d'enseignement

Technique d'expression et écriture professionnelle : cours magistral, travaux de groupes, approche par projets, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive, approche avec TIC, activités pédagogiques extérieures, utilisation de logiciels, Activités synchrones et/ou asynchrones en distanciel

Supports

Technique d'expression et écriture professionnelle : copies des présentations, syllabus, notes de cours, notes d'exercices, activités sur eCampus, Activités sur Teams et/ou sur l'e-campus

Ressources bibliographiques de l'AA Technique d'expression et écriture professionnelle

Cf. Contrat didactique

Évaluations et pondérations

| | |
|-------------------------------|---|
| Évaluation | Note d'UE = note de l'AA |
| Langue(s) d'évaluation | Technique d'expression et écriture professionnelle : Français |

Méthode d'évaluation de l'AA Technique d'expression et écriture professionnelle :

Lors de la première session, l'évaluation continue comptera pour 30% de la note finale et l'examen écrit vaudra pour 70% de cette note. Lors de la session de rattrapage, l'examen écrit vaut pour 100% de la note finale.

Les étudiants en article 132 devront rencontrer le titulaire afin de contractualiser avec lui la matière pour la première session et pour la session de rattrapage (en aout).

Année académique : **2023 - 2024**